



Newsletter du 23/04/2021 : Adhésion Sympathisant à 15 euros

Chère adhérentes, chers adhérents,
Votre numéro d'adhérent : xxxxxxxx
Votre date de fin d'adhésion : xx/xx/xxxx

La force d'une association tient à ses adhérents !

Vous savez que vous pouvez compter sur nous.

Aujourd'hui plus que jamais, nous comptons sur votre soutien.

- Pour agir contre la malbouffe, les substances toxiques, le suremballage, les pratiques déloyales, la violation des données personnelles...
- Pour changer nos modes de consommation, renforcer la qualité et la durabilité des produits, défendre nos droits collectivement, contribuer à préserver nos ressources naturelles...

Vous êtes déjà adhérent.e de notre association UFC-Que Choisir de Côte d'Or, mais vos amis ou vos proches ne le sont pas encore !...

Alors nous avons besoin d'eux et de vous pour soutenir nos combats !

Être adhérent sympathisant

- C'est être tenu informé et soutenir nos combats pour une consommation plus juste, sobre et responsable.
- C'est contribuer au changement en participant à la construction de nos positions et actions, tant locales que nationales.
- C'est faire bloc pour influencer les décideurs publics, faire pression sur les professionnels.

« L'adhésion sympathisant » est l'adhésion au projet associatif, à la cause défendue par l'UFC-Que Choisir.

En cas de litige avec un professionnel ou de recours à nos services, une **participation forfaitaire de 15 euros** aux frais de fonctionnement vous sera demandée pour un traitement en ligne ou en présentiel, dans les permanences Accueil de votre Association Locale de Côte d'Or.

Tous les détails de cette adhésion sympathisant à 15 euros sont sur notre site internet :

<https://cotedor.ufcquechoisir.fr/2021/03/15/devenez-adherent-sympathisant-a-15-euros/>

Ou sur notre page Facebook :

UFC-Que-Choisir-de-Côte-d'Or

En raison de la situation sanitaire, nos **Permanences Accueil sont toujours fermées**, mais rassurez-vous :

- Vous pouvez nous contacter au **03 80 43 84 56** ou sur contact@cotedor.ufcquechoisir.fr

- Vous pouvez retrouver nos articles sur :

- Notre site internet : <https://cotedor.ufcquechoisir.fr/>

- Notre page Facebook : [UFC-Que-Choisir-de-Côte-d'Or](#)

- Notre compte Tweeter : [@21_ufc](#)

- Vous pouvez toujours faire une demande et soumettre un litige avec un professionnel en ligne, en cliquant sur le lien : <https://www.quechoisir.org/soumettre-un-litige-n48324/>

- Vous pouvez également ré-adhérer en ligne, sans vous déplacer, en cliquant sur le lien : <https://mc.quechoisir.org/basket/content>

Bien cordialement



L'Equipe de l'UFC-Que Choisir de Côte d'Or